

# STRATÉGIE PAYSAGE

Décembre 2024

→ PALM 2025, Volume A | Chapitre 7.2

## UN CADRE NATUREL STRUCTURANT LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

Des liaisons paysagères à maintenir et à prendre en compte

- Liaison paysagère majeure
- Liaison paysagère urbaine
- Liaison paysagère lacustre
- Point de vue à mettre en valeur (Carte P2)

## DES ESPACES PAYSAGERS POUR L'ACCUEIL DES VOCATIONS MULTIPLES

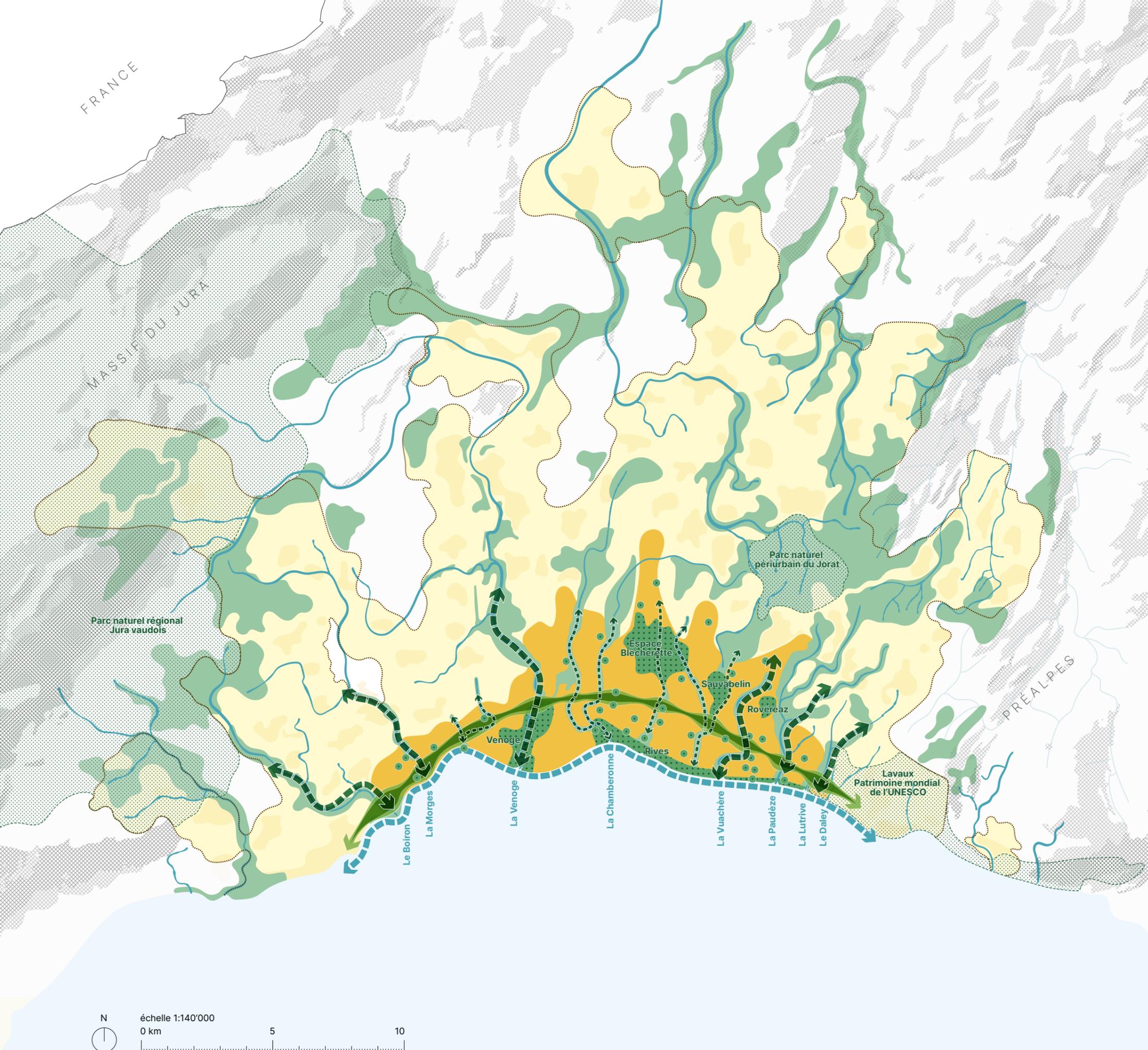
- Parc d'agglomération avec une multifonctionnalité à renforcer
- Parc urbain à renforcer
- Espace de baignade et de détente à mettre à disposition (Carte P3)

## DES VALEURS PAYSAGÈRES RENFORCÉES POUR L'AMÉLIORATION DU TISSU BÂTI

- Aspect paysager dans les espaces publics structurants des centralités à renforcer (Carte P3)
- Frange urbaine à traiter avec un soin particulier (Carte P3)
- Axe paysager sur les réseaux de mobilité à renforcer (Carte P3)

## FOND DE CARTE

- Cœur d'agglomération
- Périmètre VACo
- Frontière nationale
- Cours d'eau
- Lac
- Parc naturel et site UNESCO de Lavaux
- Espace forestier
- Espace agricole et viticole
- Village



*Cette carte constitue une base de référence et de coordination au moyen de laquelle des planifications détaillées seront réalisées. La pesée des intérêts se fera dans le cadre des procédures usuelles. Les éléments de projet figurant en dehors du cœur d'agglomération sont issus des planifications supérieures et des stratégies cantonales.*